



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE L'OISE

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
(téléphone 03.44.06.50.46)**

CODE DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

LA SOCIÉTÉ AGORA SOLLICITE L'AUTORISATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN SILO VERTICAL A ROYE SUR MATZ

En exécution des prescriptions de l'article L.123-1 et des articles R.123-1 et R.123-6 et suivants du code de l'environnement, il est ordonné, par arrêté préfectoral du 24 décembre 2015, une enquête publique en vue de statuer sur la demande d'autorisation présentée par la société AGORA pour la construction d'un silo vertical sur son site de Roye sur Matz

Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure. Cette décision peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Robert Morand, responsable industriel, 2, rue de Clairoix BP20119 60201 Compiègne ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement.

L'enquête se déroulera du mardi 16 février 2016 au jeudi 17 mars 2016 inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de demande d'autorisation comprenant la demande, l'étude d'impact, l'étude de danger, l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et les plans des lieux concernant le projet, restera déposé à la mairie de Roye sur Matz, siège de l'enquête, afin d'y être consulté, aux heures d'ouverture des bureaux, par toute personne intéressée.

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sont consultables sur le site Internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).

Le public pourra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Roye sur Matz et/ou adresser toute correspondance au commissaire enquêteur, M. Alain Giaroli, officier de police nationale en retraite, suppléé le cas échéant par M. Philippe Legleye, ingénieur BTP en retraite.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la Mairie de Roye sur matz, aux jours et heures suivants :

- mardi 16 février 2016, de 9 heures à 12 heures,
- lundi 22 février 2016, de 16 heures à 19 heures,
- samedi 5 mars 2016, de 9 heures à 12 heures,
- mercredi 9 mars 2016, de 15 heures à 18 heures,
- jeudi 17 mars 2016, de 15 heures à 18 heures.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, à la mairie de Roye sur Matz et sur le site internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).